



Recevoir le magazine Sillage

Vous habitez Brest métropole et ne recevez pas le magazine Sillage ? Signalez-le-nous à l'aide du formulaire présent dans cette page. Vous pouvez également vous inscrire à la newsletter.

Vous trouverez sur cette page l'ensemble des informations pour préparer et réaliser votre démarche en toute sérénité.



Vous êtes une personne en situation de handicap et cela complique habituellement vos démarches ? Découvrez comment nous contacter via notre page "[Personnes en situation de handicap](#)"

Avant de commencer



Cette démarche peut être réalisée :

- > **100% en ligne** : oui
- > **Par email** : oui, à reclamations.sillage@brest-metropole.fr
- > **Par courrier postal** : oui, auprès de Brest métropole, direction Communication (Sillage) hôtel de la métropole, 24 rue Coat-ar-Guéven, CS 73 826, 29 238 Brest Cedex 2.
- > **Via le service de renseignement téléphonique** : non
- > **En rendez-vous physique en mairie** : non

Cette démarche est **gratuite** (sauf pour une démarche d'abonnement hors Brest métropole).

La lecture de cette page prend **2 minutes**.

Pourquoi est-ce que je ne reçois pas Sillage ?

Brest métropole confie à un distributeur la mission de déposer un exemplaire de Sillage dans les boîtes aux lettres du territoire de Brest métropole.

Que vous ayez apposé un autocollant « Stop Pub » ou pas, vous devriez donc recevoir Sillage.

Si ce n'est pas le cas, merci de nous le signaler par l'un des moyens listés ci-dessus.

N'oubliez pas de préciser votre adresse exacte et la présence ou non d'un autocollant StopPub sur votre boîte aux lettres.

Et si je n'habite pas sur Brest métropole ?

Vous habitez dans une commune proche de Brest. Vous êtes Brestois ou habitant de Brest métropole et vous devez quitter la région. Votre famille vit dans une autre région mais souhaite connaître notre agglomération. Vos enfants vont poursuivre leurs études ailleurs... Nous vous offrons la possibilité de vous abonner ou d'abonner la personne de votre choix au magazine Sillage (10 numéros par an).

Envoyez-nous vos coordonnées avec votre règlement (10,20 euros par an), par chèque libellé à l'ordre du trésorier municipal, à l'adresse suivante :

Direction Communication et marketing territorial
Magazine Sillage
hôtel de métropole - 24 rue Coat-ar-Guéven
CS 73826 - 29238 Brest cedex 2

Signaler un problème de distribution via le formulaire en ligne

Pour signaler un souci de distribution, vous pouvez remplir le formulaire ci-dessous. Brest métropole signalera le dysfonctionnement auprès du distributeur et vous informera par mail que cette démarche a été réalisée.

Signalement d'un problème de distribution

Nom complet *

<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prénom	Nom de famille

Numéro, Rue *

Ville *

E-mail

Renseignez votre e-mail pour un suivi plus rapide.

* Ma boîte à lettres a un autocollant StopPub

* Ma boîte à lettres n'a pas d' autocollant StopPub

* J'ai déjà signalé le problème pour cette adresse

C'est la première fois que je signale ce problème



S'inscrire à la newsletter de Sillage

Vous souhaitez être tenu au courant de la sortie du magazine Sillage et des actualités publiées sur Brest.fr ? C'est simple, inscrivez-vous à notre newsletter !

Votre courriel (obligatoire)

Je reconnais avoir pris connaissance de la politique du site en matière de protection des données.

 S'ABONNER



Pour consulter le magazine en ligne, rendez-vous sur notre page [Sillage, le magazine de Brest métropole et de la ville de Brest](#)

Contact

Accueil téléphonique

Ville de Brest

 02 98 00 80 80

NOUS CONTACTER

Vous n'avez pas trouvé l'information que vous cherchiez dans cette page ?



Consultez notre foire aux questions



Ecrivez-nous

Dernière mise à jour le : 19 October 2021

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30